



INFORMATIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

RPI Civray-de-Touraine / Chenonceaux



ECOLE de Civray-de-Touraine

Petite section au CE2



Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi :

8h30 – 12h00 / 13h50 – 16h20

L'accueil des élèves par les enseignants se fait 10 min avant la classe.

GARDERIE PERISCOLAIRE



Les enfants inscrits sont accueillis en garderie aux horaires suivants :

7h00 - 8h20 / 16h20 - 18h30

Comment s'inscrire ? : en remplissant la fiche d'inscription, transmise par la mairie de Civray-de-Touraine.

Le Service sera facturé à la vacation

→ Tarif /jour matin **OU** soir : **1.45 €**

1.15 € dès le 3^{ème} enfant inscrit - même famille

→ Tarif /jour matin **ET** soir : **2.90 €**

2.25 € dès le 3^{ème} enfant inscrit - même famille

ATTENTION passé 18h30, tout retard sera facturé 10 € par ¼ d'heure entamé.

 **Pensez à renseigner les personnes autorisées à récupérer votre enfant sur la fiche ! Les agents ne peuvent faire aucune exception.**

Pour joindre directement la Garderie de Civray-de-Touraine tel : [02.47.23.62.84](tel:02.47.23.62.84)

EN CAS D'ABSENCE, le secrétariat de la Mairie de Civray-de-Touraine doit être informé par téléphone :

[02.47.23.62.80](tel:02.47.23.62.80)

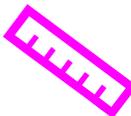
Et/ou par courriel :

civraydetouraine@wanadoo.fr

Une collation est distribuée, par la commune, à la récréation du matin aux enfants de CP, CE1 et CE2 mangeant au 2^{ème} service.

Tarif de la collation : 5.00 € par mois

ECOLE de Chenonceaux CM1-CM2



Lundi – Mardi – Jeudi et Vendredi :

8h30 – 11h45 / 13h25 – 16h10

L'accueil des élèves par les enseignants se fait 10 min avant la classe.

Pour joindre directement la Garderie de Chenonceaux matin et soir tel : [02.47.23.62.15](tel:02.47.23.62.15)

EN CAS D'ABSENCE, le secrétariat de la Mairie de Chenonceaux doit être informé par téléphone :

[02.47.23.90.13](tel:02.47.23.90.13)

Et/ou par courriel :

mairie.chenonceaux@wanadoo.fr

RESTAURANT SCOLAIRE



La société **RESTAVAL** a été retenue pour les repas réalisés sur place au restaurant scolaire.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie de Civray-de-Touraine ou sur le panneau d'affichage.

RAPPEL : Les serviettes sont fournies et entretenues par les parents pour les élèves du primaire.

Comment fonctionne la cantine ? : sur inscription préalable en remplissant la fiche d'inscription transmise par la mairie de Civray-de-Touraine.

Combien coûte ce service ?

Tarif au repas : 4.80 € valable pour l'année scolaire et facturé mensuellement selon le nombre de jours de classe (**3.80 €** dès le 3^{ème} enfant inscrit - même famille).
Fréquentation occasionnelle ? **L'inscription doit avoir lieu auprès de la mairie de Civray-de-Touraine, au plus tard 48h avant le jour choisi.**

 **Tout repas non décommandé auprès du secrétariat de la mairie de Civray-de-Touraine 48h avant le jour de l'absence et avant 9h30, sera facturé.**



La sécurité des élèves devant l'école de Civray-de-Touraine est assurée par la fermeture des barrières aux heures d'entrée et de sortie. Attention au stationnement sauvage !!

RÉUNION RENTREE SCOLAIRE (mairie, enseignants, agents communaux, APE)

VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025 A 18h30 au restaurant scolaire